

Un nouveau module d'animation « Notre place de parent dans l'école »

Une équipe d'animateurs de l'UFAPEC a mis sur pied un module d'animation dynamique, destiné aux parents d'élèves, qui permet de réfléchir aux freins et leviers pour un partenariat école-familles. Cette animation a déjà été expérimentée avec succès dans les écoles fondamentales Sainte-Marguerite de Bouge et Saint-Bernard d'Arlon. De nouvelles dates sont déjà bloquées dans les régionales de Bruxelles, du Brabant wallon, du Hainaut et de Liège.

Cette animation est une occasion de s'arrêter le temps d'une soirée conviviale, en petit « comité » (nombre de places limité à 20 parents) sur notre place de parent au sein de l'école, que l'on soit actif dans une association de parents qui « roule » ou dans une AP toute neuve, ou encore parent individuel, non-attaché à une AP. L'AP a bien d'autres missions à réaliser que celle de récolter de l'argent. Les parents ont aujourd'hui un véritable rôle à jouer au sein de l'école, rôle qui a évolué en 60 ans, âge de l'UFAPEC. De nouvelles mentalités et des décrets (voir encart ci-dessous) à l'appui leur offrent une véritable place de partenaires, pour faire de l'école un lieu de discussions et d'élaboration de projets.



© V. Dautrebande

Pourquoi participer à ce module ?

Il contribue à :

- ce que chaque participant s'approprié la question de la place des parents dans l'école, la mette en réflexion et puisse se positionner par rapport à sa situation personnelle ;
- ce que chaque participant prolonge/ramène cette réflexion dans son école, en AP, avec l'ensemble des parents, ou en conseil de participation ;
- légitimer la place des parents dans leur école (auprès de l'ensemble des parents, de la direction, de l'équipe pédagogique et du pouvoir organisateur) via une meilleure connaissance de la place institutionnelle de chaque partenaire de l'école ;
- poser des fondations solides pour un réel partenariat avec l'école ;
- expérimenter des méthodes d'animation (à reproduire éventuellement en AP/Copa) : expériences de déconstruction de préjugés, réflexion collective, co-construction de projets, de structures d'AP, d'éducation permanente ;
- avoir un dossier pratique comprenant les aspects légaux, des lectures complémentaires, comme des références d'analyses et études d'éducation permanente sur le sujet.

Tout parent d'élève peut être actif de différentes manières :

- Aide ponctuelle pour une activité de l'école ou de l'association de parents (AP)
- Membre de l'AP
- Participant à un groupe de travail de l'AP

- Parent délégué d'une classe
- Parent représentant de l'AP au Conseil de participation
- ...

Sur base d'un jeu de rôle dont l'histoire se déroule dans le cadre scolaire, les participants ont pu pointer les obstacles et les leviers pour un partenariat école-familles réussi. Voici les principaux éléments relevés dans les discussions qui ont suivi la mise en situation.

Leviers pour un partenariat école-familles

- Etre conciliant, compréhensif, avoir l'esprit ouvert
- Ne pas camper sur ses positions
- Rechercher des solutions constructives
- Etre cohérent
- Etre à l'écoute des interlocuteurs
- Avoir un rôle de relais, faire passer un avis collectif, être soutenu par une équipe
- Avoir le souci de trouver une solution
- Comprendre les limites de l'école, connaître les impératifs de l'école
- Etre au courant des projets (éducatif, d'établissement, ...) de l'école
- ...

Freins à un partenariat école-familles

- Manquer de respect
- Mettre en avant son intérêt personnel
- Rester figé
- Ne pas connaître la réalité financière de l'école
- Manquer de souplesse
- Avoir un ton dur
- Couper la parole
- Ne pas collaborer avec l'équipe pédagogique
- Manquer de disponibilité
- Ne pas connaître le dossier
- Passer par un intermédiaire pour présenter un projet
- ...



© V. Dautrebande

Clarifier et légitimer votre AP

A l'issue de cette animation, les participants ont dit avoir une vision plus claire des partenaires qui gravitent autour de l'école. Les missions de l'association de parents leur ont paru plus précises, ainsi que son rôle consultatif et ses limites. Enfin, nous avons pu aborder la légitimité, la crédibilité d'une association de parents, en pointant l'invitation à une assemblée générale, l'affiliation à l'UFAPEC, la transparence au niveau des activités de l'AP et de ses comptes, une bonne communication, ...

Si ce module d'animation vous intéresse, n'hésitez pas à consulter l'agenda de notre site UFAPEC², vous serez ainsi tenus au courant de ces animations qui auront lieu en 2017-2018 dans nos différentes régionales.

Voici déjà quelques dates :

- Genvall Collège ND des 3 vallées : 28 septembre 2017
- Anderlecht ISND : 19 octobre 2017
- Régionale Hainaut centre et occidental (école à préciser) : 26 octobre 2017
- 1000 Bruxelles Enfant-Jésus : 16 novembre 2017

Vous êtes engagés dans l'école de votre enfant et peut-être même dans l'association de parents ou le conseil de participation (Copa) et vous vous demandez parfois quelle y est votre place ? Vous souhaitez vous investir dans l'école mais vous ne savez pas de quelle façon ? Vous envisagez de créer ou relancer une association de parents où cette question sera déterminante ? Ce module d'animation s'adresse à vous !

Pour plus d'informations
info@ufapec.be ou
010 42 00 50
ou prendre contact
directement avec votre
responsable régional
(voir page 5).

¹ in « Participer à l'école, mode d'emploi », Bruxelles 2013, p.15

² <http://www.ufapec.be/agenda/>



© V. Dautrebande



© B. Loriers